



Doc. 15443
25 janvier 2022

Contestation, pour des raisons substantielles, des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation parlementaire de la Fédération de Russie

Amendement¹ n° 10

Dans le projet de résolution, remplacer le paragraphe 7 par les mots suivants:

«L'Assemblée condamne l'escalade des tensions qui menacent la sécurité en Europe et le renforcement des troupes militaires russes le long de sa frontière avec l'Ukraine.»

Déposé par:

KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. 2022 - Première partie de session

